

1 Corinthiens 11 par, J.W. McGarvey

Corinthe était peuplé de Grecs, de Romains et de Juifs ; ces trois éléments de sa population se retrouvaient dans l'Eglise à laquelle Paul s'adressait. Les Juifs et les Romains adoraient la tête couverte, les Grecs avec le tête découverte. Une dispute allait forcément éclater pour savoir quelle coutume était la bonne. Par ailleurs, puisque les femmes connaissaient sans aucun doute le principe selon lequel il n'y a ni homme ni femme dans le domaine spirituel (Ga 3.28), elles semblent avoir rajouté à la confusion en prenant parti dans cette controverse. Certaines d'entre elles avaient insisté sur leur droit d'adorer sans voile selon la coutume grecque. En Orient, à l'époque de Paul, toutes les femmes se rendaient aux assemblées publiques la tête couverte ; et ce péplum, ou voile, était vu comme marque de subordination, un signe que la femme était sous la domination de l'homme. Ainsi, Chardin le voyageur dit que les femmes de Perse portaient le voile en signe de "soumission", un fait que Paul affirma aussi dans ce chapitre.

Le sens symbolique de la coiffe de la femme devint le facteur déterminant dans cette dispute. L'homme qui adorait la tête couverte montrait son côté efféminé, une disgrâce ; la femme qui adorait sans se couvrir la tête était tout aussi honteuse, car ce serait vu comme une assertion effrontée d'indépendance injustifiée, le signe qu'elle avait laissé de côté sa modestie et s'était distancée de son cercle.

Ce passage montre clairement que le christianisme ne cherchait pas à changer inutilement les coutumes de l'époque. Les chrétiens qui

introduisaient des innovations sans raison ne feraient qu'ajouter aux malentendus qui menaient déjà à la persécution. Celui qui suit Christ se distingue nettement du monde sans toutes sortes d'artifices pour se faire remarquer. Paul écrit :

Toute femme, au contraire, qui prie ou qui prophétise, la tête non voilée, déshonore son chef : c'est comme si elle était rasée. Car si une femme n'est pas voilée, qu'elle se coupe aussi les cheveux. Or, s'il est honteux pour une femme d'avoir les cheveux coupés ou d'être rasée, qu'elle se voile (vs. 5-6).

Paul n'ordonna pas que les femmes sans voile soient rasées, mais il l'exigea dédaigneusement comme suite logique de leur action. Une femme dévergondée qui laissait de côté son voile répudiait ouvertement l'autorité de son mari. Un tel rejet l'abaissait au niveau d'une prostituée qui se montrait éhontée par sa tête rasée, ou d'une adultère dont la punition était d'avoir la tête rasée. Paul exigea donc que celles qui cherchaient volontairement à s'abaisser consentent à porter toutes les marques et les signes de ce rang inférieur pour qu'elles en éprouvent de la honte et se relèvent.

Après être arrivé à cette loi par le biais des coutumes humaines, Paul montra ensuite que cette même loi reposait sur des relations divines et sur la création : "L'homme ne doit pas se voiler la tête, puisqu'il est l'image et la gloire de Dieu" (v. 7). L'homme n'a pas son supérieur dans la création (Gn 1.27 ; Ps 8.6). En plus de la gloire qui est sienne en vertu de la nature de sa création, son état s'est encore élevé et glorifié davantage suite à l'incarnation du fils de Dieu (Hé 1.2-3),

pour que, grâce à sa fraternité avec Christ, il puisse se tenir devant Dieu sans voile. Ainsi, s'il se couvre la tête pendant l'adoration, l'homme renonce symboliquement à son droit de partager la gloire de Christ, et se déshonore. Nous ne sommes plus des esclaves, mais des fils (Ga 4.7). Tertullien dit : "Nous, les chrétiens, nous prions avec les bras tendus, sans nuire ; la tête découverte, sans honte ; du cœur, sans souffleur."

La femme est la gloire de l'homme. En effet, l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme a été tirée de l'homme ; et l'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme à cause de l'homme. C'est pourquoi la femme, à cause des anges doit avoir sur la tête une marque de l'autorité dont elle dépend (vs. 7-10).

Le raisonnement de Paul est le suivant : "La règle que je vous ai donnée repose sur le symbolisme, le symbole de la soumission de la femme. Ce symbolisme est juste ; car l'homme provient de Dieu, formé comme représentation mineure de Dieu, et la femme de même provient de l'homme comme représentation mineure de l'homme. Son état inférieur est apparent puisqu'elle fut créée pour l'homme, et non l'homme pour elle. Il s'ensuit que les femmes ne doivent pas se découvrir dans l'assemblée, à cause du symbolisme ; elles ne peuvent pas non plus se défaire de la soumission que le voile symbolise, parce qu'il repose sur les événements inaltérables de la création. Abandonner ce symbole de soumission justifié et bien établi choquerait l'esprit soumis et obéissant des anges (Es 6.2), qui, quoiqu'invisibles, sont présents pendant votre adoration" (voir Mt 18.10 ; 1 Co 4.9 ; 1 Tm 5.21). Ici, Paul ne justifie pas seulement les vérités religieuses de l'Ancien Testament, mais il authentifie aussi les faits historiques.

Toutefois, dans le Seigneur, la femme n'est pas sans l'homme, ni l'homme sans la femme. Car de même que la femme a été tirée de l'homme, de même l'homme naît par la femme, et tout vient de Dieu (vs. 11-12).

Pour éviter que l'homme s'enfle d'orgueil en lisant le verset 7, où il pourrait voir un lien proportionnel entre l'exaltation de Dieu sur l'homme et de l'homme sur la femme, Paul ajouta ces mots qui montrent que l'homme et la femme sont pratiquement égaux, mais que Dieu, en tant que Créateur, est exalté au-dessus de tout. L'idée

de proportion prête donc à confusion. Paul ajouta deux autres raisons aux deux déjà données en faveur du port du voile par la femme mais non par l'homme :

Jugez-en vous-mêmes : est-il convenable qu'une femme prie Dieu sans être voilée ? La nature elle-même ne vous enseigne-t-elle pas que c'est une honte pour l'homme de porter de longs cheveux, mais que c'est une gloire pour la femme d'en porter. En effet la chevelure lui a été donnée en guise de voile (vs. 13-15).

Notre instinct devrait nous enseigner qu'il est plus séant qu'une femme se couvre la tête qu'un homme, car la nature lui accorde une plus grande abondance de cheveux qu'à l'homme. A l'époque de Paul, les cheveux d'un homme étaient courts, à moins qu'il n'ait fait un vœu, tel qu'un vœu naziréen. Les cheveux longs chez l'homme étaient signe d'efféminement vil et impudique, et les écrivains de l'époque ridiculisaient ceux qui les portaient longs. Puisque la chevelure de la femme est plus fournie que celle de l'homme, la volonté de la femme devrait s'accorder avec la nature et vice versa. Les femmes masculines et les hommes efféminés sont répréhensibles. Que chaque sexe reste à sa place. En ce qui concerne l'habillement, il est encore honteux pour un homme ou une femme de se montrer en public vêtu comme quelqu'un de l'autre sexe.

Paul conclut : "Si quelqu'un se plaît à contester [une façon atténuée de dire : "Si quelqu'un conteste"], nous n'avons pas cette coutume, ni les Eglises de Dieu" (v. 16). Connaissant l'esprit d'opposition des Grecs, et sachant que certains voudraient probablement en discuter malgré ses trois raisonnements, Paul dit qu'il n'y avait pas lieu de discuter puisque cela représentait un précédent. Depuis le début la pratique établie de l'Eglise suivait le cours esquissé par Paul. Nous voyons par là que les apôtres autres que Paul avaient établi cette règle ou mis en pratique cette coutume. Dans cet appel à l'unité, Paul dit clairement que toutes les Eglises devaient chercher l'uniformité et non les variantes dans leurs pratiques. Il traita ici le sujet de l'habillement approprié pour les hommes et les femmes lorsqu'ils prenaient un rôle de dirigeant dans l'adoration publique. Plus tard il parla du rôle que les femmes avaient à jouer ou non dans l'adoration publique (14.34-35 ; 1 Tm 2.12).

Aujourd'hui les hommes adorent la tête nue

conformément aux instructions de Paul ; mais pas pour les mêmes raisons. Il s'agit maintenant d'une expression de révérence, comme lorsque les Juifs enlevaient leurs sandales. Le principe est le même, où que l'on se trouve et quelle que soit l'époque : la femme est soumise à l'homme et ne doit pas faire un étalage inconvenant, sans pudeur, et hautain d'une autorité qu'elle ne

possède pas. ◆

Cette leçon de J.W. McGarvey et Philip Y. Pendleton est reproduite de *Thessalonians, Corinthians, Galatians, and Romans*, Standard Bible Commentary (Cincinnati, Ohio : Standard Publishing Co., 1916 ; reprint, Delight, Ark. : Gospel Light Publishing Co., n.d.), 110-113. Adaptée et utilisée avec permission.